

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 SEPTEMBRE 2020

- **Rentrée scolaire 2020/2021 : une organisation en accord avec le protocole sanitaire**

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	X
Frédéric CHARVET	X		

Bruno BOUILLOUX a été désigné secrétaire de séance.

1 - **Approbation des comptes-rendus du conseil municipal des 2 et 10 juillet 2020**

Le compte-rendu du 2 juillet a été adressé par mail le 9 juillet 2020. Celui du 10 juillet a été adressé par mail le 16 juillet.

- **Le conseil municipal approuve avec 14 voix POUR et une ABSTENTION les comptes-rendus du conseil municipal des 2 et 10 juillet 2020.**

2 - **Commissions**

Commission Communication

- Compte-rendu de la réunion du 03/07/2020

Un point sur l'existant a été effectué, le budget annuel de la communication s'élève à 3 300 €HT (Echo de la Chanaz, Magazine, site internet).

- ✓ Pour faire évoluer l'information auprès des administrés, la commission propose de tester l'abonnement à Panneau Pocket pendant 1 an – gratuit pour les utilisateurs – 180€/an pour la commune : les élus sont favorables à cet essai.
- ✓ Panneaux lumineux : achat d'un panneau 7 932€TTC + 500 €/an de maintenance – location 228€/mois (soit 2 736 €/an) + frais de pose. Le coût est élevé et peu d'informations à renouveler.
- ✓ Panneaux d'affichage grand public à améliorer car peu visibles (mairie – En Bériat) – Enlever celui sur la place.
- ✓ Etude changement de prestataire site internet : site proposé par CA3B coûteux (400 ou 900 €/an) – actu site Campagnole 220€/an. Il est proposé de retravailler sur le site pour le réorganiser.
- ✓ Edition des supports papier : relance d'une consultation avec des critères environnementaux (encre, papier recyclé...).
- ✓ Plan communal : réédition avec des modifications, notamment Haissor.
- ✓ Magazine : pour les associations pas d'obligation de faire un texte. Pour cette année il y a moins d'actualité car beaucoup d'évènements ont été annulés.

Commission Culture – vie associative

- Compte-rendu réunion du 15/07/2020.
- ✓ Culture : bibliothèque gestion de 5000 livres, travaux à faire dans local - cinéma rural en difficulté, problème de bénévole - cours théâtre : spectacles réussis même si le public était restreint.
- ✓ Animation :
 - Café éphémère, fête du village, réveillon nouvel an, accueil des nouveaux habitants, mise à disposition d'une ludothèque.
 - Fête médiévale mai 2022 à l'occasion des 700 ans de la charte de Jumelage (12/05/1322)
 - Clip vidéo avec la Tannerie : voir si le Club amitié loisirs est intéressé – 10 personnes maxi (accord de principe du conseil).

- Camionnette-atelier « Pignon sur rue » (réparation vélos) : à prévoir en octobre/novembre.
 - Réflexion pour installation d'une tyrolienne de 30m dans l'aire de jeux (voir commune Druillat, Chatillon la Palud) : coût 8 000€.
 - Réfléchir sur le forum des associations en 2021.
- ✓ Economie locale : réunir les commerçants à l'automne, voir avec la CCI, réflexion sur mini-marché régulier.

- Réunion des associations le 07/09/2020.

Commission Environnement

- Rando ambroisie du 17/07/2020 : présence de 15 personnes – l'ambroisie avait peu poussée.
- Compte-rendu réunion le 06/07/2020
- ✓ Opération village propre reportée au 3 octobre 2020.
- ✓ Tri : pas de consigne de tri venant de l'agglomération – gestion des déchets verts à étudier.
- ✓ Récupérateur d'eau : voir si possibilité de faire une commande groupée avec CA3B.
- ✓ Demande de subvention pour l'achat d'un vélo électrique : à réfléchir – une subvention de la commune permet de percevoir une aide de l'Etat.
- ✓ Projets : Film zéro déchet avec animation et famille zéro déchet (ALEC01).
- ✓ Extinction éclairage public : des points à améliorer.
- Réunion de la commission le 22/09/2020.

Commission Scolaire/Périscolaire

- Rentrée scolaire 2020/2021
- ✓ Effectif 148 élèves.
- ✓ Ouverture de la garderie à 7h15 (surcoût annuel de 558 €).
- ✓ Repas cantine avec organisation de 2 services dans deux salles dans le cadre des mesures sanitaires : 1er service Maternelle CP - 2ème service CE1 à CM2. La surveillance avant et après repas nécessite le recrutement d'un agent et l'aide de Julie (1h30/jour/agent) soit un surcoût annuel prévisionnel de 6 700€.
- Pour info : Effectif semaine : mardi 82, jeudi 97, vendredi 95 enfants.
- ✓ Le protocole de nettoyage impose le lavage des sols des locaux scolaires tous les jours – 2 agents périscolaires viendront en renfort de l'agent d'entretien.

Commission Bâtiments

(Comptes-rendus des réunions du 16/07 et 11/08)

- ✓ Mise en place de groupes de travail pour le diagnostic qualitatif et quantitatif des bâtiments (conclusion fin octobre).
- ✓ Travaux de peinture école pour 5 468.00 € HT (salle des maîtres + cage escalier, classe Mme Flechon, cage escalier CM2).
- ✓ Création d'un espace avec 4 lavabos à l'école (12 robinets) : 6 526.00 € HT – fin des travaux semaine prochaine
- ✓ Mise aux normes électriques bâtiments communaux : 2 841.00 € HT.
- ✓ Monument aux morts ancien cimetière (fonds privés) : devis de 15 800.00 € (GIVRE) pour refaire un nouveau monument – sujet à retravailler.
- ✓ Sanitaires publics : les travaux ont repris.
- ✓ Logement rue François Jambon - Devis de remise en état des peintures : 14 440€HT + salle de bain à rénover (non chiffré) – Les travaux de remise en état de l'extérieur + les travaux préparatoires à la réfection du logement seront réalisés par les agents techniques.

Commission Urbanisme

- ✓ Modification du PLU : souhait de la commission de faire intervenir la mairesse de St martin du Mont pour un briffe sur la procédure.
- ✓ Règlement du cimetière : programmer une réunion.
- ✓ Reprise des voiries des lotissements : voir quels sont les engagements pris par la commune.

Commission Voirie

- ✓ Le diagnostic des voiries a été fait par l'agence d'ingénierie de l'Ain (carte).
- ✓ Suivi des travaux de voirie : réfection (piétonnier route de la Vavrette, chemin de la Bouvatière), réparations chemins communaux (point à temps), marquage.

- ✓ L'entreprise Fillod va intervenir sur 4 chemins (chemins de la Fougère, de Bériat, voie SNCF, Thielet) : devis 9 550 €HT.
- ✓ Aux Teppes : déplacement du poteau d'incendie (débit plus important).
- ✓ Réserve d'eau à la Jonquillière : demander au propriétaire de couper sa haie pour l'accessibilité de la réserve aux pompiers.

CCAS

- Compte-rendu réunion du 17/07/2020
- ✓ Plan canicule/Grand froid/risque pandémique : courrier à l'ensemble des habitants de la commune avec coupon réponse pour les personnes intéressées : nous n'avons pas eu de nouvelles demandes de suivi.
- ✓ Flyer d'information pour l'aide aux vacances : participation de la commune de 5€/jour/enfant dans la limite de 20 jours /an pour les enfants jusqu'à 14 ans demeurant à Tossiat, hors centre de loisirs du mercredi et séjours linguistiques.
- Le conseil d'administration du Club Amitié Loisirs demande le report du repas des aînés prévu initialement le 18/10/2020 : les élus suivent cette proposition en raison des mesures sanitaires actuelles.

Commission communale des impôts directes (CCDI)

- Désignation des membres par le directeur départemental des finances publiques

COMMISSAIRES TITULAIRES	
ALLEGRINI	Serge
BALLET	Christian
BOUILLOUX	Bruno
COUTURIER	Josik
FILLAT	Alain
JAYR	Nathalie

COMMISSAIRES SUPPLEANTS	
PECHU	Danielle
PERDRIX	Alain
POUILLARD	Colette
SIMONNET	Françoise
BARLET	Gilles
BLATRIX	Gérard

Un courrier a été envoyé aux membres retenus pour notifier cette désignation.

3 – CA3B

- **Désignation des membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)**

Afin d'identifier de manière la plus transparente possible, le montant des charges transférées et donc évaluer à combien la compensation devra s'élever, la CA3B a institué une commission spéciale : la CLECT (obligation légale - code général des impôts).

Cette Commission est créée par le Conseil communautaire qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est impérativement composée de membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

Elle est convoquée à chaque transfert de charges et tous les membres ont droit de vote, même si leur commune n'est pas concernée par le transfert.

Par délibération en date du 27 juillet 2020, le Conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse a approuvé la création et la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Il convient que le conseil municipal désigne un représentant titulaire et un représentant suppléant.

- **Le Conseil municipal à l'unanimité, nomme Jean-Marie DAVI en qualité de titulaire et Joël CHANEL en qualité de suppléant pour représenter la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).**

- **Institution de 10 commissions visant à étudier les sujets afférents au projet de territoire et à la stratégie territoriale**

Chaque commission se composera de deux collèges d'élu(e)s : Un collège d'élu(e)s communautaires composé de 25 membres et un collège d'élu(e)s municipaux.. Afin de permettre un bon équilibre dans la répartition des effectifs, chaque élu pourra participer au maximum à deux commissions thématiques.

Les élus intéressés sont invités à s'inscrire aux commissions de la CA3B.

4 - Administration générale

- **Choix du prestataire pour la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire**
3 prestataires ont répondu à la consultation : RPC, Bourg Traiteur et Bourgogne repas (API n'a pas répondu car il ne couvre pas le secteur).

Résultat de la consultation : les propositions sont similaires, Bourg traiteur est un fournisseur de proximité, des communes clientes ont été interrogées sur leur satisfaction (St Denis, SIVOM de Montrevel-en-Bresse, Dompierre/Veyle, Journans), de bons retours notamment jugé très arrangeant. Le choix de ce prestataire augmenterait le surcoût annuel du reste à charge de la commune sur la prestation cantine de 2 500€/an.

- **Le conseil municipal décide, avec 10 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, de retenir le prestataire Bourg traiteur pour la fourniture de repas en liaison froide pour la restauration scolaire et dit que le contrat sera signé à compter du 01/11/2020 pour un an renouvelable 2 fois.**

- **Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour les tarifs « bleus »**

La loi Energie Climat organise la fin des Tarifs Réglementés (bleus – puissance souscrite < à 36 k VA) de Vente d'Electricité (TRV).

Au 1er janvier 2021, les collectivités et établissements publics devront souscrire à une offre de marché avant le 31/12/2020.

Le groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par le SIEA donne une réponse à ces nouvelles dispositions réglementaires en optimisant leur procédure de mise en concurrence.

La commune a déjà adhéré à un groupement de commande proposé par le SIEA dans le cadre des tarifs « jaunes » et « verts » pour la salle des fêtes.

- **Le conseil municipal avec 14 voix POUR et 1 ABSTENTION :**
 - **Accepte les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés ;**
 - **Autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes à intervenir ayant pour objet l'achat d'électricité et de services associés ;**
 - **Autorise le maire ou son représentant à signer la convention de groupement et toutes autres pièces nécessaires ;**
 - **Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, les accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune.**

- **Renouvellement de la commission de conciliation en matière d'urbanisme**

Le maire informe que conformément à l'article L132-14 du code de l'urbanisme est prévue la constitution dans chaque département d'une commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas de cohérence territoriale, de schémas de secteur, de plans locaux d'urbanisme et de cartes communales.

Cette commission a pour mission la recherche d'un accord entre les parties prenantes à l'élaboration d'un document d'urbanisme. Elle est également consultée par le Préfet lorsqu'une commune ou un groupement de communes l'a saisi pour avis.

La composition de la commission est la suivante (désignation pour 6 ans) :

- 6 élus communaux et 6 suppléants représentant au moins cinq communes différentes
- 6 personnes qualifiées en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement et 6 suppléants, désignés par arrêté préfectoral.

☞ Sont éligibles : les élus communaux (maires et conseillers municipaux)

☞ Sont électeurs : présidents des EPCI et maires

☞ Election par correspondance du lundi 28 septembre 2020 au vendredi 9 octobre 2020 12 heures.

☞ Dépouillement le lundi 12 octobre 2020.

- **Convention de mise à disposition de la salle des fêtes pour des cours de théâtre**

Mme Lucie THEVENET nous sollicite de nouveau pour les cours de théâtre le mercredi à compter du 16 septembre jusqu'au 9 juin et nous demande le prêt de la salle des fêtes comme l'année scolaire précédente (le mercredi de 17h30 à 19h) + les 19, 20 et 21 octobre pour un stage.

Une convention de mise à disposition précisant les modalités de prêt sera signée pour l'année scolaire 2020/2021. Il est proposé, comme l'année dernière, de demander une participation aux frais de fonctionnement de 10 € par jour d'utilisation.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité, la signature de la convention de mise à disposition de la salle des fêtes pour les cours de théâtre avec une participation aux frais de fonctionnement de 10 € par jour d'utilisation.**

5 – Urbanisme :

• Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire

- BOURG HABITAT (dépôt le 21/07) : 4 logements locatifs individuels, 1 bâtiment collectif (6 logements Haissor, 4 logements locatifs)
- POYRAULT Isabelle – chemin sous la ville : garage

- Déclarations préalables

- KOUSSA Hakim – 414 chemin de Vianne : clôture
- SIEA : panneaux photovoltaïques local technique municipal
- LAHCENE Angélique - 414 chemin Mas Gruzin : clôture
- BROYER Nicolas -12 impasse Clos des Planchettes : abri de jardin
- FEZZOLI Arnaud -1 Jardin des Teppes : clôture
- BORGES Jérôme - 4 Jardin des Teppes : clôture
- GUY Claude – Chemin du Gaz du Soulier : piscine

- Déclarations d'intention d'aliéner

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- VENET/FOURNEL – 10 rue St Jean
- BOYER Gabriel – Chemin des Teppes
- BLATRIX (Ain Habitat) – en Chessenin

7 – Questions diverses :

- Rencontre avec le gendarme HUDELOT le 21/07/2020 : délinquance sur Tossiat peu impactante (54 faits en 2019) - mesures de prévention à mettre en place : serrures APP 1*, système de protection par caméras (exemple de Poncin) avec un seul point d'enregistrement ; coût 8000 €/camera subvention à hauteur de 30% (région et Fonds interministériel de la délinquance) : faire appel à un bureau d'étude. Pour info les fourreaux réseaux appartiennent à la commune (lignes enterrées).
- Lucien ROMAND souhaite relancer le Comité de Jumelage. Il se propose d'être président de l'association et a trouvé un secrétaire, il manquerait 2 personnes (un vice-président et un trésorier). Avis aux bonnes volontés. Réunion le 16/09/2020.
- Installation de la fibre - Programme 2020 : conducteur de travaux société CIRCET – lancement de l'étude : définir quels sont les projets de construction sur 5 ans pour implantation des points de mutualisation (armoires) : rdv mardi 08/09/2020 à 14h.
- Groupe Azalée : Mme CARBON souhaite, comme l'avant Covid, pouvoir bénéficier de la salle des fêtes pour les cours de remise en forme le jeudi matin lorsque le temps ne permet pas d'être à l'extérieur. Les élus sont favorables.
- Demande d'une salle par le groupe Under Cover (M. BURLET) pour répétition mercredi de 19h30 à 21h30 : Pas de salle adéquate insonorisée pour les répétitions.
- Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été faite par un administré : dossier à instruire – Pour info : l'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu pour 2019.
- Club photo : exposition sans concours les 26 et 27/09 place du village avec le biblio troc.
- Le président OSR demande une boîte aux lettres – le coût d'achat de la boîte revient aux associations.
- Un camion frigo se gare le WE vers le tennis, nuisance sonore pour les maisons alentours : contacter le chauffeur.
- L'association La Vigneronne reprend vie.
- Rencontre de CA3B mardi 8/09 à 15h30 : plusieurs points à aborder notamment le défibrillateur manquant.

Prochain conseil : jeudi 1^{er} octobre 19 heures (présentation des zones d'activité par Daniel Latreille – Cap3B Aménagement).

La séance est levée à 23 heures 15